Israël : Expulsion aujourd’hui du représentant de Human Rights Watch

25 novembre 2019

En dépit de l’expulsion d’Omar Shakir, l’organisation poursuivra ses recherches sur les atteintes aux droits humains commises par toutes les parties

(Jérusalem, le 25 novembre 2019) – En dépit de l’expulsion de son directeur des recherches sur Israël et la Palestine, le 25 novembre 2019, Human Rights Watch persistera à décrire les abus qui y sont commis. Cette expulsion illustre l’offensive de plus en plus marquée des autorités à l’égard des droits humains. Le directeur, Omar Shakir, quittera le pays ce soir, suite à la confirmation de l’ordre d’expulsion du gouvernement, le 5 novembre, par la Cour suprême israélienne, qui lui a donné jusqu’au 25 novembre pour quitter le pays.

Le travail de Human Rights Watch sur les atteintes aux droits humains commises par Israël, ainsi que par

l’Autorité palestinienne et par le Hamas, se poursuivra sous la direction d’Omar Shakir. Celui-ci sera basé dans un autre bureau de Human Rights Watch dans la région.

« Israël rejoint aujourd’hui des pays comme le Venezuela, l’Iran et l’Égypte, qui refusent l’entrée à des chercheurs de Human Rights Watch, mais comme eux, ce pays ne réussira pas à camoufler ses atteintes aux droits humains », a déclaré Kenneth Roth, directeur exécutif de Human Rights Watch, qui se tiendra aux côtés d’Omar Shakir au moment où celui-ci quittera Israël. « Cette décision montre pourquoi la communauté internationale doit repartir de zéro lorsqu’elle considère le bilan d’Israël en matière de droits humains, qui ne cesse de se détériorer. Un gouvernement qui expulse un chercheur de premier plan sur les droits humains aura peu de chances de cesser son oppression systématique à l’égard des Palestiniens vivant dans les territoires occupés, en l’absence d’une pression internationale bien plus forte. »

Israël a annulé en mai 2018 le visa de travail d’Omar Shakir, un ressortissant des États-Unis, le motif avancé étant que ses activités de plaidoyer violaient une loi de 2017 qui interdit d’entrée sur le territoire les personnes qui plaident pour un boycott d’Israël ou de ses colonies en Cisjordanie occupée.

Pourtant ni Human Rights Watch, ni Omar Shakir, son représentant, n’ont jamais appelé à boycotter Israël. Human Rights Watch n’a fait qu’exhorter des entreprises à cesser de travailler dans les colonies illégales, dans le cadre de leur obligation internationale d’éviter d’être complices d’atteintes aux droits humains – de la même façon que l’organisation appelle les entreprises à respecter cette obligation dans de nombreux autres pays. Un tribunal de district en avril, puis la Cour suprême d’Israël, ont pourtant estimé que cette position constituait un motif suffisant d’expulsion en vertu d’une lecture très large de la loi de 2017.

La Cour suprême ne s’est pas penchée sur la remise en cause de la constitutionnalité de cette loi par Human Rights Watch, notamment de par ses répercussions, comme le fait qu’elle pourra empêcher de s’exprimer ceux qui ne sont pas d’accord avec les politiques du gouvernement.

Récemment, les autorités israéliennes se sont efforcées de porter atteinte au travail d’activistes des droits humains, notamment en interdisant l’entrée sur le territoire à plusieurs autres défenseurs internationaux des droits humains, en calomniant des défenseurs israéliens des droits, en leur imposant de lourdes exigences en matière de rapports financiers et enfin en perquisitionnant les bureaux et en arrêtant des défenseurs des droits humains palestiniens. En octobre, les autorités israéliennes ont empêché des membres de l’équipe d’Amnesty International de sortir du territoire occupé de Cisjordanie pour des « raisons de sécurité » non divulguées.

Il s’agit de la première fois que le gouvernement se sert de la loi de 2017 pour expulser une personne qui résidait légalement en Israël, mais aussi la première fois qu’il demande à un membre de Human Rights Watch de quitter le pays depuis que l’organisation a commencé à y travailler il y a 30 ans.

« Aujourd’hui, Israël expulse Omar Shakir parce que Human Rights Watch demande aux entreprises de fuir les colonies illégales », a conclu Kenneth Roth. « Qui sera sa prochaine cible – ceux qui appellent la Cour pénale internationale à se pencher sur les crimes présumés commis en Israël et en Palestine ? Ceux qui qualifient, comme il se doit, la Cisjordanie d’‘occupée’ et non pas de ‘disputée’ ? »

Lire aussi : Sur le site de Human Rights Watch